

Rapport
d'Activité
Rapport
d'Activité
Rapport
d'Activité

Rapport d'Activité

Rapport
d'Activité
Rapport
d'Activité
Rapport
d'Activité

Le mot du Président	5
Chapitre 1 . Accompagnement des initiatives agricoles	7
1.1 - Mise en place de jachères fleuries	
1.2 - Protection des cultures sensibles	
1.3 - Maraîchage social : Intermèdes Robinson	
1.4 - Technique culturale innovante : le BRF	
Chapitre 2 . Mise en oeuvre d'actions communales	11
2.1 - Maîtrise foncière locale	
2.2 - Soutien au fonctionnement de l'espace et des installations agricoles	
2.3 - Valorisation de l'agriculture locale	
Chapitre 3 . Mise en valeur du projet global par l'association	17
3.1 - Actions et outils de communication	
3.2 - Positionnement dans la planification régionale	
3.3 - On s'intéresse au Triangle Vert	
3.4 - Sensibilisation du grand public	
3.5 - Sensibilisation et formation des professionnels et futurs professionnels	
3.6 - Inscription dans les réseaux de projets agri urbains	
Chapitre 4 . Le point sur les finances	29
Chapitre 5 . Les perspectives pour l'année 2007	33
5.1 - Objectifs	
5.2 - Projets proposés	
5.3 - Déroulement et mise en oeuvre des actions	
Chapitre 6 . Parlons agri-urbain...	37

Après les catastrophes naturelles qui ont frappé la planète l'année dernière, le Tsunami en décembre 2004 et le cyclone Katrina en août 2005, l'année 2006 fut une "année calme" sur le front des catastrophes naturelles. Et pourtant, on compte encore au palmarès de cette année : inondations, crues, glissements de terrain, séismes, typhons, cyclones, tornades et autres vents violents, orages, blizzard, sécheresse, incendies, éruptions volcaniques...

Chaque jour, des événements et des centaines de morts dans le monde, en Asie, en Indonésie, en Afrique, en Europe et en Amérique, annoncent l'urgence pour l'avenir de la planète, de reconsidérer les projets et les modes de développement de nos sociétés. Ces préoccupations mondiales essentielles en matière de développement durable, constituent enfin un enjeu reconnu des prochaines échéances électorales.

En France c'est aussi le manque criant de logements qui marque l'actualité de cette fin d'année 2006 et appelle un élan de solidarité exceptionnel en faveur des sans abris, des mal logés et des personnes en situation de précarité, pour donner enfin à tous un droit opposable au logement. Cette situation d'urgence exige une prise de conscience de l'effort à entreprendre sans délais, afin de reconstruire des logements sociaux et rendre les logements accessibles à tous.

Respect de la planète et développement solidaire, ces deux enjeux environnementaux et sociaux essentiels pour l'avenir de nos sociétés rejoignent les objectifs poursuivis à sa manière et à son échelle par le projet local du Triangle Vert et nos cinq communes. Inventer pour les générations futures un développement local harmonieux fondé sur un respect des valeurs essentielles de notre territoire, des hommes et de leurs projets...

Parmi ces valeurs, les activités agricoles et maraîchères historiques sur nos territoires possèdent des valeurs économiques, culturelles, environnementales qui ont fondé le développement et l'histoire de nos territoires et façonné leur physionomie dans une tradition d'accueil à laquelle nous sommes légitimement attachés.

Hier condamnées avec fatalité, ces valeurs étaient considérées comme passéistes et contradictoires avec l'idée de développement et de progrès et accusées d'entraver les projets. Désormais l'agriculture urbaine et le maraîchage sont reconnus nécessaires, et comptent à l'avenir comme les acteurs majeurs et indispensables d'un développement urbain local maîtrisé et harmonieux, capable de renouer avec l'art de vivre ensemble, où l'accueil redevienne une tradition, dans une ville aimable, équilibrée et ouverte.

C'est l'enjeu de notre projet commun, des projets de nos communes et de leurs intercommunalités. C'est l'enjeu aussi du renouvellement du prochain SDRIF, dans lequel notre projet et nos objectifs figurent explicitement. C'est désormais l'enjeu du projet d'Opération d'Intérêt National poursuivi par l'Etat sur le plateau de Saclay et ses territoires riverains, auxquels nous appartenons, et pour lequel la nécessité d'une solidarité nationale ne devra pas oblitérer et contredire le sens profond et les intérêts de notre projet local.

Marcoussis, le 6 janvier 2007

Thierry Laverne
Président du Triangle Vert

Accompagnement des initiatives agricoles

Les agriculteurs travaillent chaque jour à la mise en oeuvre des espaces et des paysages agricoles. Le Triangle Vert se fait l'écho des préoccupations et des besoins des exploitants agricoles, et soutient leurs projets auprès des partenaires institutionnels. Il revient toutefois aux agriculteurs d'entreprendre de nouvelles initiatives pour améliorer leurs conditions d'exploitation, de commercialisation et de promotion de leurs produits et activités. Il faut aussi développer les relations entre urbains et ruraux, et conforter l'agriculture périurbaine en tenant compte de ses spécificités, en faisant de la proximité de la ville un atout, et non plus un handicap à l'exploitation.



1.1 - Mise en place de jachères fleuries

Sur une proposition du Conseil général de l'Essonne, en partenariat avec la Fédération Interdépartementale de Chasse Essonne/Val d'Oise/Yvelines, deux agriculteurs du Triangle Vert ont réalisé sur certaines de leurs parcelles des jachères fleuries. Cette action a été conduite dans le cadre d'un partenariat : Conseil Général de l'Essonne (indemnisation du travail supplémentaire du sol)-FICEVY (fourniture et distribution des semences) et Triangle Vert. Hubert Boitrel, à Marcoussis et Didier Skura, à Nozay, ont donc semé ce printemps un mélange de bleuets, de cosmos et de zinnia du plus bel effet ! Ce dispositif ne s'adresse pas qu'aux céréaliers ayant des jachères PAC, mais à tout exploitant, même spécialisé, ayant des parcelles non mises en valeur entre le printemps et l'hiver.



L'intérêt de cette opération est multiple : couvert végétal diversifié, affichage clair du statut d'occupation de la parcelle, amélioration de l'image de l'agriculture auprès de la population du Triangle Vert, valorisation plus large de l'espace agricole alentour contribuant à réduire les dépôts sauvages et autres actes de vandalisme. Les espèces fleuries favorisent enfin la biodiversité animale et végétale. Cette réalisation semble avoir été très appréciée des élus locaux, des habitants, et des agriculteurs eux-mêmes. Les deux exploitants ont renouvelé leur participation pour 2007, et on espère que de nouveaux agriculteurs vont s'inscrire.

1.2 - Protection des cultures sensibles



Les cultures spécialisées, telles que le maraîchage et l'horticulture, sont particulièrement sensibles et sujettes au vol, ponctuel ou organisé. Les adhérents du Triangle Vert s'en plaignaient déjà avant la création de l'association. Plusieurs réponses avaient été envisagées, sans toutefois convenir à tous les exploitants concernés. Une réponse ponctuelle est quasiment nécessaire pour chaque cas de figure. C'est pourquoi il a été proposé à Hubert Boitrel, horticulteur à Marcoussis, de prolonger la haie qui borde partiellement son exploitation. Les essences ont été choisies dans le but de créer une haie champêtre défensive destinée à réduire les intrusions dans ses parcelles et ses serres. Cette plantation a été réalisée avec le concours du Triangle Vert (montage du dossier), du Conseil général (financement des plants à hauteur de 70 %), du services Espaces verts de la commune (plantation des arbustes) et de l'exploitant (préparation du sol, pose d'un portail et financement des plants à hauteur de 30 %).

1.3 - Maraîchage social : Intermèdes Robinson

Depuis début 2006, le Triangle Vert accueille une nouvelle structure sociale basée sur l'agriculture, créée par Hélène et Laurent Ott. L'association Intermèdes s'est établie à Saulx les Chartreux, sur 2 ha de friches agricoles appartenant à la commune, des anciens vergers situés au pied du Rocher, avec un projet baptisé "Cultures Robinson".

Intermèdes est un collectif de parents et enfants (faisant face à des difficultés sociales et/ou à l'isolement), tous habitants du "quartier sud" de Longjumeau,

qui acceptent de se lancer dans une activité de travail coopératif et de co-éducation, dans le cas présent à travers le maraîchage.

A la différence d'un projet de type jardins familiaux ou ouvriers, tels qu'il en existe dans de nombreuses communes, il s'agit de toucher des personnes et des groupes qui n'auraient a priori pas l'autonomie ou le courage de se lancer seuls dans ce type d'activité, et en même temps de viser des objectifs plus importants de remise au travail, de diffusion d'une alimentation de qualité, de suivi durable d'un projet contraignant qui nécessite une forte phase d'apprentissage. La production réalisée est uniquement destinée à la consommation des familles participant au projet.

Le défrichage des deux parcelles a commencé pendant l'hiver, durant les week-end surtout, et il y avait fort à faire ! Mais les jeunes Longjumellois n'ont pas ménagé leur peine, et les arbres fruitiers, dégagés des ronces, sont enfin réapparus. Plusieurs carrés de maraîchage et de petits fruits ont été ensuite aménagés, avec quelques mises en culture, afin de tester la qualité du sol.

Le Triangle Vert suit avec intérêt cette initiative. Elle joue d'abord un rôle social, en créant un lien au territoire pour ces citoyens, ainsi qu'un lien visuel, puisque les tours de Longjumeau sont toujours visibles depuis les vergers salucéens et vice-versa. Enfin, Intermèdes Robinson contribue à remettre en valeur les friches agricoles au pied du Rocher de Saulx, dont ces anciens vergers, classés en Espaces Naturels Sensibles, pour lesquels le Conseil Général n'a pas encore formulé de projet de remise en valeur.



1.4 - Technique culturelle innovante : le BRF

La technique du "BRF", ou "Bois Raméal Fragmenté", très proche des Techniques Culturelles Simplifiées, est une méthode d'origine québécoise qui consiste à épandre sur le sol un broyat de branches, brindilles et feuilles. Ils sont riches en nutriments, sucres, protéines, celluloses et lignines : ces éléments ont tous un rôle précis et spécifique dans la constitution et le maintien des sols fertiles. Ils activent la pédofaune : champignons, bactéries et insectes du sol dégradent la matière organique et la transforment en humus. Le sol est moins compact, plus riche. Il n'y a plus besoin de labourer pour l'aérer. Ce processus naturel de fertilisation forestière, accentué par l'homme, s'appelle "aggradation des sols".

Le sol ainsi régénéré fonctionne mieux, et les avantages de cette technique sont donc multiples : réduction des besoins en eau, meilleure résistance des plantes au froid et à la sécheresse, accroissement des rendements, amélioration de la qualité des produits, réduction des nuisances dues à certains parasites et maladies, réduction des pertes de nutriments par lessivage etc.

Cette méthode est entièrement écologique, et totalement en accord avec les principes de développement durable :

- l'agriculteur est dispensé de tout apport supplémentaire (engrais, pesticides, arrosage) et de tout travail du sol, car il s'agit de laisser le sol se reconstituer en lui apportant la matière carbonée dont il a besoin.
- on recycle et on met en valeur des déchets végétaux qui, sinon, seraient mis en décharge et brûlés ; la ressource existe, mais il faut s'organiser pour la valoriser intelligemment.
- le puits de carbone que l'on apporte au sol va servir à nourrir des plantes qui vont à ensuite capter le CO₂ que les activités humaines rejettent dans l'atmosphère.
- mieux aéré, le sol infiltre mieux les eaux pluviales, et permet un réapprovisionnement des nappes phréatiques au lieu de rejoindre directement les rivières.

Toutefois, ce procédé n'ayant jamais été testé ici, le Triangle Vert a décidé de mener une expérimentation sur des parcelles de fraisiers avec les Potagers de Marcoussis, encadrés par un spécialiste de cette technique, Daniel Chollet, et co-financés par le Conseil général de l'Essonne.

L'ambition de ce projet est de parvenir à collecter les résidus de taille des entreprises de jardinage, de paysage, des utilisateurs des bois privés, des collectivités du secteur... Plus besoin, alors, pour chacun, de broyer ni de payer pour mettre en décharge ces déchets végétaux. Ils sont, au contraire, valorisés. Dans un premier temps, pour l'expérience menée avec les Potagers, on va s'approvisionner en BRF, déjà broyé, à l'extérieur. Mais l'intérêt réel est d'organiser, à terme, la filière entière de récupération et de réutilisation de ces déchets verts. Il s'agit de mettre en relation l'offre (venant des élagueurs et entreprises de paysage) et la demande (particuliers, collectivités, maraîchers...). Ce faisant, le Triangle Vert espère mettre fin aux dépôts -sauvages ou non- de déchets verts qui jonchent son territoire, et forment souvent des buttes de plusieurs mètres de haut, qui ne contribuent pas à la valorisation du paysage et ni des activités agricoles...

Ces initiatives agricoles vont se poursuivre sur les années suivantes, mais il y en aura encore beaucoup à mettre en œuvre afin de rapprocher urbains et ruraux, de mieux faire connaître et reconnaître l'agriculture locale, de la relier davantage à son territoire, de rendre disponibles les produits pour la population locale.



Chapitre 2

Mise en oeuvre d'actions communales

Depuis la naissance du Triangle Vert, les cinq communes qui portent le projet ont progressivement changé de regard sur leur territoire. De nouvelles actions, réalisées clairement au bénéfice de l'agriculture locale, commencent à émerger, toutes définies en concertation avec la profession agricole. Ce faisant, les engagements du Triangle Vert prennent réellement corps dans leurs projets quotidiens.



2.1 - Maîtrise foncière locale

Veille foncière

Chaque commune du Triangle Vert dispose d'une convention avec la SAFER afin de veiller au maintien de la vocation des parcelles agricoles. La surveillance foncière a été intensifiée, et le Triangle Vert participe maintenant activement à cette veille, en donnant son avis sur les DIA que lui transmettent les communes. Au moins sept parcelles ont ainsi été préemptées à Marcoussis, lorsque l'acquéreur n'avait manifestement pas l'intention de poursuivre l'exploitation agricole, et/ou lorsque les prix pratiqués étaient hors de proportion avec le marché de la terre agricole. Deux ont été acquises, de 1 050 m² et de 2 080 m². Ce faisant, la spéculation sur le foncier agricole est découragée, et l'achat des terres reste abordable pour les exploitants. La commune poursuit enfin ses actions en justice contre une fausse donation ayant entraîné la spoliation de terrains agricoles exploités.

La mairie de Nozay pratique une politique de rachat de parcelles dans le vallon du Rouillon, dans une zone réservée à l'agriculture et aux jardins familiaux. L'objectif est de maintenir la vocation de cette zone, et d'éviter l'installation illégale de gens du voyage. Ce secteur est inscrit en zone de préemption au titre des ENS. Ce sont ainsi deux parcelles (460 et 950 m²) qui ont été acquises à l'amiable cette année, pour des montants de 7 820 € et 16 150 €, subventionnés à hauteur de 30 % par l'Agence des Espaces Verts et 45 % par le Conseil Général.

Reconquête des friches

La reconquête des friches agricoles, entamée en 2005, se poursuit. Il s'agit d'une procédure longue, mais dont les fruits seront, à terme, bien visibles, et permettront aux agriculteurs de disposer de davantage de surface d'exploitation.

Une réunion a notamment eu lieu en mairie de Saulx afin de pointer les parcelles dont la reprise est prioritaire, et d'identifier les exploitants susceptibles

de les reprendre, en fonction du type de sol, de l'accessibilité du terrain, des personnes cultivant déjà à proximité etc. Certaines parcelles ont finalement été jugées inaptes à la remise en culture, car ne présentant pas les qualités requises, ou trop de contraintes etc. La plupart fait partie des Espaces Naturels Sensibles identifiés par le Département ; ces parcelles vont donc, de l'état de friche, continuer à évoluer vers le boisement, en continuité avec le massif forestier du Rocher de Saulx.

D'une manière générale, les parcelles à remettre en culture font d'abord l'objet d'un contact amiable avec le propriétaire actuel, afin d'enjoindre celui-ci à cultiver sa parcelle, à la louer à un agriculteur qui le fera, ou à contacter la SAFER. En cas de désaccord, une procédure juridique est mise en place, car c'est une obligation figurant dans le Code Rural que d'entretenir son bien agricole, à des fins professionnelles ou personnelles. Dans de nombreux cas, les propriétaires sont des héritiers n'ayant pas poursuivi la culture, n'étant pas au courant de l'existence du bien ou de la loi, voire, n'ayant pu s'entendre sur sa mise en location ou en vente... Le défrichage et la remise en culture, sur chaque commune, seront assurés par le propriétaire lui-même, ou par l'agriculteur qui se sera vu accorder l'exploitation du terrain.



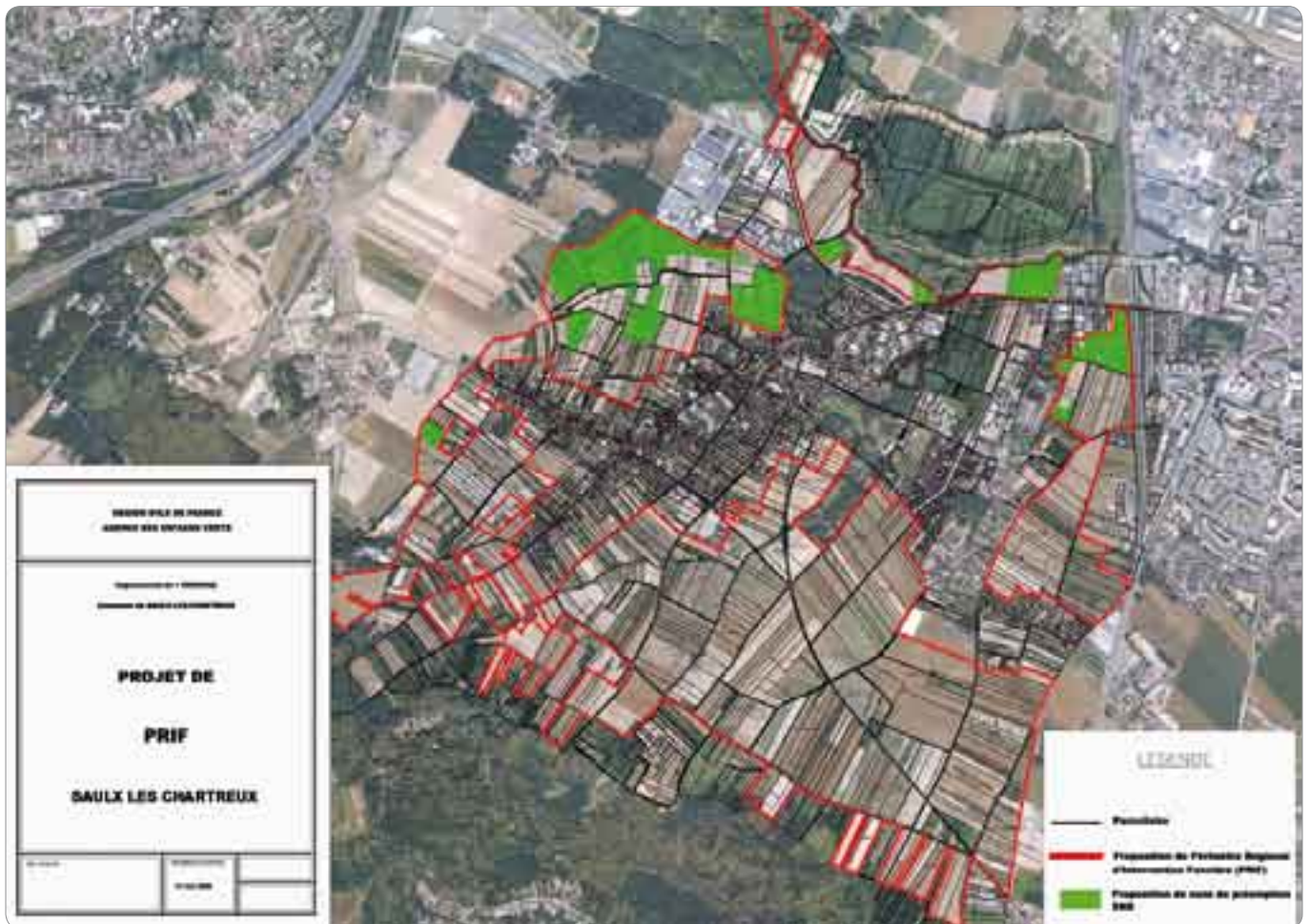
A Saulx ce sont ainsi 8 propriétaires de 12 parcelles qui ont été contactés par un courrier amiable. La commune n'a pas encore reçu de réponse de leur part. En fin d'année, aucune remise en culture n'a été constatée.

A Marcoussis, l'inventaire se poursuit également. Un premier courrier amiable a déjà été envoyé, concernant une parcelle jouant un rôle de charnière entre les plaines de Beauvert et du Mesnil. Son aspect stratégique a notamment été mis en exergue par les étudiants de l'ENSP Versailles : en l'état de friche, elle introduit une rupture visuelle et fonctionnelle entre les deux ensembles agricoles, minimisant l'importance du Mesnil, qui est plus petit que Beauvert. En faisant disparaître la friche et ses grands thuyas, en réinstaurant ces liens, les deux plaines pourront être considérées comme un ensemble agricole cohérent et d'un seul tenant, et bénéficier ainsi d'une attention et d'une protection identiques, notamment dans le cadre du PRIF. La continuité visuelle est un premier pas, le périmètre de protection, un second.

Avancement des PRIF

Deux Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF) ont fait l'objet de discussions avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) en 2006. Dans le courant du premier semestre, le PRIF de Saulx a été proposé par l'AEV à la commune qui l'a présenté à ses habitants le 16 juin, avant de l'approuver en conseil municipal. Pour le maire, Jean Flégeo, ce périmètre est destiné à aider la commune à racheter des terrains agricoles lorsqu'ils ne trouvent pas preneur. La Région assure ainsi le portage foncier, ce qui soulage la commune, qui a déjà beaucoup investi depuis plusieurs années, et qui ne dispose que de peu de ressources. Une fois acquis par la Région, les terrains sont ensuite loués à des agriculteurs, via des baux à long terme. L'activité et les espaces agricoles sont ainsi maintenus et protégés de la spéculation foncière.

Le corollaire de la protection des espaces agricoles est une urbanisation mieux maîtrisée, plus dense, c'est-à-dire consommant moins



d'espace. C'est dans ce sens que la mairie de Saux a conduit un projet de nouveau quartier durable : la ZAC du Moulin. Ce projet a également été présenté aux habitants lors de cette soirée consacrée au projet agri-urbain.

Sur Marcoussis le travail de terrain de l'AEV s'est poursuivi pour étendre le PRIF existant, concernant le coteau boisé au sud de la commune, aux espaces agricoles. La commune réfléchit toujours en interne à la compatibilité entre la localisation des futur extensions urbaines et la pérennité des entités agricoles majeures du territoire.

Le Triangle Vert a également accueilli le Directeur de l'AEV, Yves Favre, pour une visite du territoire le 9 mars, afin de renforcer les relations entre les deux partenaires et l'accompagnement du projet. En fin d'année, l'AEV a élu son nouveau Président, en la personne

d'Olivier Thomas, conseiller régional et maire de Marcoussis, et bien au fait des questions et des enjeux d'agriculture périurbaine. Le vote des deux PRIF n'est pourtant pas sans poser quelques problèmes dans l'aménagement de ce secteur de l'Essonne, stratégique pour la Région Ile-de-France, mais aussi pour l'Etat, qui a récemment relancé l'Opération d'Intérêt National Saclay-Versailles-St Quentin (voir page 19).

2.2 - Soutien au fonctionnement de l'espace et des installations agricoles

Réutilisation d'un hangar agricole

La mairie de Marcoussis a récupéré deux hangars agricoles pour un jeune agriculteur de Marcoussis. Ce dernier reprend l'exploitation de son oncle,

mais sans les bâtiments de la ferme, qui sont situés dans le bourg ancien, et où la circulation des engins agricoles est rendue très difficile par l'étroitesse des rues et le stationnement des véhicules sur la chaussée. Cette action est d'autant plus utile qu'un des deux hangars faisait l'objet d'une utilisation non agricole. La mairie a du faire preuve de ténacité, et l'agriculteur, de patience, avant que le hangar ne soit totalement vidé de son contenu hétéroclite...

Organisation de formations

La mairie de Nozay a co-organisé avec la Mutualité Sociale Agricole une formation destinée aux agriculteurs, sur le thème de la sécurité et du secourisme en milieu agricole, en lien avec l'utilisation des machines agricoles et les risques auxquels les exploitants sont exposés quotidiennement.

Entretien de fossés

Le curage d'une partie du fossé bordant la route de Monlhéry a été effectué par les services techniques de la mairie de Saulx. Cette opération a été réalisée pour fluidifier l'écoulement des eaux de pluie, afin d'éviter l'engorgement des parcelles agricoles en bordure de route, et l'inondation de la chaussée.

Enlèvement des dépôts sauvages

Toutes les communes du Triangle Vert mènent une politique d'enlèvement systématique des dépôts sauvages laissés sur leur territoire. A Marcoussis la commune a procédé en 2006 à l'enlèvement de 50 tonnes ; à Champlan, de 113 tonnes, pour un coût de 16 000 € ; à Saulx, 41 tonnes, mis en dépôt à Wissous, dans une plate-forme de retraitement des DIB (déchets industriels banaux). Cela a coûté près de 3 000 € à la commune. Quant aux déchets verts déposés dans les chemins et en bordure des champs, les services techniques les réunissent avec ceux de la commune, et le tout est ensuite déposé sur la plate-forme de compostage de Vert le Grand. La commune envisage prochainement d'effectuer son propre compostage, et recherche actuellement un terrain à cet effet. La commune de Champlan réalise déjà son compost de déchets verts.

Les services techniques de la mairie de Nozay pratiquent un nettoyage mensuel des chemins ruraux. La commune a également participé aux journées Essonne Verte Essonne Propre. Le 18 mars s'est déroulée une matinée éco-citoyenne en partenariat avec la mairie de Nozay et le Conseil général, intitulée "Le printemps des chemins". Il y a eu fort à faire, pour les quelques 80 participants au "printemps des chemins". Car si les incivilités sont en baisse depuis que la commune a installé plusieurs barrières dans ses chemins ruraux, subsistent encore des foyers de dépôts sauvages dans le vallon du Rouillon. Les enfants et ados du conseil municipal des jeunes ont contribué fièrement, pendant deux heures de nettoyage, à la collecte de quelques 12 m³ de déchets (soit 2 tonnes !) sur les CR17 et CR18. Ils ont ensuite été récompensés par un goûter offert par la mairie, autour d'une exposition du SIREDOM (syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des ordures ménagères) sur le thème des déchets et de leur tri, ainsi que des panneaux concernant le projet du Triangle Vert.

C'est également pour lutter contre les dépôts sauvages que la mairie a fait poser trois nouvelles barrières dans ce même vallon, au nord du site Alcatel, et près du ruisseau Blanc, venant compléter le dispositif déjà mis en place depuis 2004.

Mobilisation face à la nouvelle route dans le vallon du Rouillon



Une action commune a été conduite par les mairies de Saulx et de Nozay, concernant une voirie réalisée par la commune de la Ville du Bois dans le vallon du Rouillon. L'indignation des mairies vient de la manière dont l'opération a été conduite, c'est-à-dire sans aucune concertation, en défrichant partiellement un boisement, et en spoliant un agriculteur de Nozay (Didier Skura) d'une partie de son bien en bordure de cette nouvelle infrastructure.

Ces mêmes inquiétudes portent sur le trafic incontrôlable que risque d'engendrer la nouvelle voirie, en servant de déviation de la RN 20 souvent encombrée, et en passant par un quartier résidentiel de Nozay et des espaces naturels et agricoles fragiles. Pour l'instant cette route n'est pas totalement ouverte à la circulation (impasse) et dessert seulement un équipement sportif et de loisirs. Mais celui-ci est situé juste derrière la grande zone commerciale de l'hypermarché Carrefour ; la voie risque bien de servir, à terme, d'accès au centre commercial...



< Ramassage éco-citoyen de déchets dans le vallon agricole du Rouillon

2.3 - Valorisation de l'agriculture locale

Journées du patrimoine à Saulx

Les paysages et les espaces agricoles du Triangle Vert sont un patrimoine fragile, que l'association cherche à promouvoir et à mettre en valeur. Lors des journées du patrimoine de septembre 2006, la commune de Saulx a choisi de mettre à l'honneur ses espaces agricoles et ses agriculteurs.

Salle Boutigny, une exposition réalisée par M. Gastecelle et le Triangle Vert a permis de faire le lien entre agriculture d'hier et d'aujourd'hui. Un lien bien illustré par Michel Gilbert, maraîcher du Triangle Vert, et ses parents Robert et Monique. Ils ont ouvert les portes de leur belle ferme fleurie aux Salucéens venus "prendre de la graine" auprès de ces professionnels des légumes, qui cultivent d'anciennes variétés depuis des décennies ! Elles aussi font partie de notre patrimoine ! Parents et enfants les ont redécouvert en plein champ, sur les terres de Michel, au lieu-dit les Glaises. Certes, ça colle aux bottes, mais tomates, concombres, rhubarbe et salades d'hiver ont, dans un tel contexte, une toute autre saveur...

Du paysage à l'assiette, à Saulx, il n'y a qu'un pas. Les visiteurs de cette journée ont pu apprécier, in situ, les efforts déployés par les agriculteurs et le Triangle Vert pour maintenir le patrimoine agricole, dont tous les Salucéens



peuvent profiter : mosaïques de paysages, fermes maraîchères rénovées, lavoirs à légumes, anciennes variétés remises au goût du jour...

Semaine du goût à Saulx

Du 16 au 21 octobre, les petits Salucéens ont découvert l'agriculture locale de près. Michel Gilbert a accueilli dans ses champs maraîchers deux classes de l'école élémentaire et l'ensemble des élèves de l'école maternelle L. Mouchard. Les enfants ont également visité une exposition sur l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui à Saulx (prêtée par Mr Gastecelle Salucéen), sur le Triangle Vert, et sur l'agriculture biologique. Les enfants ont aussi réalisé une fresque sur l'agriculture intensive

et l'agriculture bio. Les Potagers de Marcoussis, structure d'insertion sociale par le maraîchage biologique, ont accueilli un groupe d'enfants du centre de loisirs le mercredi 19. Enfin, pendant toute la semaine, les cuisiniers scolaires ont préparé des repas à base de produits issus de l'agriculture biologique.

On constate une implication inégale des communes dans ce chapitre consacré à leurs actions en faveur de l'agriculture sur leur territoire. Cela n'est probablement pas par manque d'actions, mais plutôt par manque d'information de la part des communes en direction du Triangle Vert. Cela est également du au fait qu'elles ne sont pas encore tout à fait conscientes ou n'ont pas bien identifié toutes les actions menées au quotidien (chemins, fossés, dépôts sauvages...) et qui pourraient être portées au crédit de ce qu'elles entreprennent dans le cadre de leur engagement dans le projet du Triangle Vert... Ce volet du projet devra donc être amélioré l'année prochaine.

^ L'agriculture biologique vue par les petits Salucéens



< Journées du patrimoine agricole salucéen en compagnie de R. Gilbert

Mise en valeur du projet global par l'association

En changeant l'image du territoire, on change le regard que les gens portent dessus, y compris celui des décideurs de l'aménagement du territoire francilien. De fait, de nombreuses personnes et des structures d'horizons très divers citent régulièrement le Triangle Vert en exemple, et le sollicitent pour participer à des colloques, séminaires, tables rondes etc. Ce faisant, le Triangle Vert contribue à faire connaître le projet de communication et d'animation autour des qualités et de l'activité de son territoire. Cette médiatisation a d'ores et déjà permis la reconnaissance du projet aux différentes échelles territoriales : Europe, Etat, Région, Département, communes.



3.1 - Actions et outils de communication

Charte agricole

Les membres du Triangle Vert n'œuvrent pas seuls, et se sont entourés depuis plus de deux ans d'un Comité de Pilotage rassemblant les autres acteurs influant sur l'aménagement de ce territoire. Siègent ainsi dans ce Comité : l'Etat (DRIAF/DDAF), la Région IdF et son AEV, le Département de l'Essonne, la SAFER, la Chambre d'Agriculture, l'ARASEA, le SIVOA, l'AESN, le labo de recherche de l'ESP Versailles, et le CAUE91.

Après plusieurs réunions, tous les partenaires sont arrivés cette année à la rédaction d'un document commun intitulé « Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert ». Cette charte consacre la pérennisation du comité de pilotage, et l'engagement ferme et concret de chacun des partenaires dans le projet du Triangle Vert. Après avoir accompagné la définition du programme d'actions, le comité de pilotage doit maintenant veiller à la mise en oeuvre des actions et évaluer leur efficacité, chaque partenaire selon ses compétences et responsabilités. La charte doit donc servir de cadre aux actions qui seront mises en oeuvre sur le territoire du Triangle Vert par les signataires, en fonction de leurs compétences respectives. Elle doit aussi permettre la mise en cohérence



de l'action de tous les partenaires. Le document, une fois approuvé par tous, sera signé durant le premier semestre 2007.

Fête de la Fraise à Marcoussis



Les 13 et 14 mai s'est tenue la 40^e fête de la Fraise à Marcoussis, sur le thème de l'eau. Les liens entre eau et agriculture sont multiples, et la participation du Triangle Vert pour cette troisième année consécutive était toute indiquée. L'association a proposé sur son stand une animation ludique et une exposition pédagogique : au Bar à eau, les visiteurs ont pu goûter différentes eaux minérales du monde (offertes par la mairie de Marcoussis), et tenter de reconnaître l'eau du robinet de Marcoussis parmi elles ! Les gagnants sont repartis avec un panier de légumes du Triangle Vert offert par Jean-Charles Mascetti. Côté exposition, plusieurs panneaux ont rappelé la présence constante de l'eau sur le territoire du Triangle Vert, son rôle dans l'agriculture locale et sa mise en valeur envisagée dans le cadre du projet. Ce fut aussi l'occasion de présenter le projet de test de la technique du Bois Raméal Fragmenté sur la culture des fraises, avec les Potagers de Marcoussis (voir paragraphe 1.4 - page 9).

Visite de la télé japonaise

Une équipe de télé japonaise est venue filmer le Triangle Vert et ses acteurs pendant deux jours, les 24 et 25 mai, après plusieurs semaines de préparation du planning de tournage ! La télévision publique japonaise a en effet préparé un reportage sur l'agriculture périurbaine en Ile de France. Il a d'abord été projeté au cours d'un colloque national sur l'agriculture périurbaine, organisé en novembre 2006 par le "Japan Agriculture" (organisme dont la fonction se situe à mi-chemin entre la fédération nationale des agriculteurs et la chambre d'agriculture, au Japon). Puis l'ensemble du colloque, y compris le reportage, sera repris début 2007 dans l'émission hebdomadaire intitulée « le Débat de samedi ».

Cela fait déjà cinq ans que le Japan Agriculture organise un colloque annuel et un reportage sur des exemples et des sites français. Les années précédentes ont concerné les fermes pédagogiques, l'éducation du goût, la transmission du métier d'agriculteur aux jeunes générations, le rôle de l'agriculture pour l'insertion sociale, le développement durable etc.



L'équipe, dont le producteur, le réalisateur, le caméraman, et la coordinatrice de l'émission, Miki Sakurai, a été guidée sur le territoire par Thierry Laverne et Christel Stacchetti, via le chemin Gambetta, la plaine de Beauvert, les Potagers de Marcoussis, le plateau de Nozay, la plaine de Saulx, l'écurie des Chartreux, l'exploitation Olivier à Villebon etc. Le reportage sera mis en ligne sur le site internet du Triangle Vert dès qu'il sera disponible, mais probablement sans sous-titrage, malheureusement...

Participation à l'exposition sur le paysage à la Maison de Banlieue et Architecture

Du 15 novembre 2006 au 28 avril 2007, la Maison de Banlieue et d'Architecture d'Athis Mons organise une exposition intitulée "Tout sauf d'éternité - Ou les mutations de paysages de banlieue en Essonne". Cette exposition s'intéresse aux mutations des paysages de banlieue. Elle présente l'exemple des « Portes de l'Essonne » qui, avec son relief (plateau, coteau, vallée), est caractéristique du département. Elle propose également des pistes de réflexion sur les enjeux de la transformation des paysages essonnais. Enfin, elle pose des questions : faut-il figer ou faire muter les paysages, comment, à quelle échelle ?

Le Triangle Vert a participé à cette exposition sous plusieurs formes : panneaux réalisés par le CAUE 91 et l'association, et article relatif au paysage dans le projet agri-urbain du Triangle Vert, publié dans le n°12 des Cahiers de la MBA qui capitalise des réflexions sur ce sujet. C. Stacchetti et T. Laverne animeront également une soirée-débat sur ce thème à la MBA le 4 février 2007. Cette exposition sera ensuite itinérante, et, pourquoi pas, exposée dans chacune des communes du Triangle Vert... ?

Développement du site internet

Le site internet du Triangle Vert continue d'évoluer pour une meilleure information sur l'évolution du projet. De nouvelles rubriques ont fait leur apparition. Un agenda recense tous les rendez-vous de l'année, avec pour chacun, un article d'annonce puis un article de compte-rendu. "A venir" reprend des idées à développer, notamment sur l'adaptation des lois nationales aux spécificités de l'agriculture périurbaine... Enfin, les premiers dossiers thématiques sont consacrés aux biocarburants, aux jachères fleuries, au BRF etc.

Si le site enregistre l'activité des visites quotidiennes et leur "provenance", c'est par les contacts de plus en plus nombreux engendrés par le site que l'on mesure aussi l'efficacité de cet outil de communication. De plus, lors des recherches sur internet, le site

du Triangle Vert arrive en première position dans les résultats. A charge de l'association d'entretenir l'attractivité du site par une mise à jour et un enrichissement constants, ce qui n'est pas toujours possible compte tenu du temps et de l'assiduité que cela demande...

Le renforcement de la présence du Triangle Vert au sein des réseaux professionnels et de recherche engendre également de nouveaux contacts et sollicitations.

3.2 - Positionnement dans la planification régionale

Réflexion sur l'OIN du plateau de Saclay

Le territoire du Triangle Vert se trouve englobé dans la zone d'influence de l'Opération d'Intérêt National (OIN) du Plateau de Saclay, récemment relancée. L'Etat a sur ce secteur un projet prépondérant de développement des activités et emplois de recherche, qui va induire la construction de nouveaux logements. On parle de 90 000 emplois et 150 000 logements. Le parti d'aménagement de cette opération n'a pas encore été défini. L'Etat a lancé un grand concours international d'urbanisme à cet effet, mais les propositions ne seront probablement connues qu'à la rentrée de septembre 2007. En attendant, certains projets régionaux se trouvent donc "bloqués" jusqu'aux résultats de ce concours et aux prises de décision qui en découleront. Le vote du PRIF de Saclay par le Conseil régional a ainsi été reporté en 2007.

Par un courrier commun des maires de ses communes membres, le Triangle Vert a tenu à informer le Préfet de la teneur de son projet, et de l'importance capitale de ce territoire encore vert pour les espaces densément urbanisés situés autour, et pour la qualité du pôle d'excellence européenne en cours de réalisation sur Saclay. Les maires ont également demandé à ce que le projet soit porté à la connaissance des participants au concours d'urbanisme lancé sur le territoire de l'OIN.

Participation à l'élaboration d'un document régional par l'IAURIF

Durant l'été, le Triangle Vert a apporté une contribution à l'élaboration par l'IAURIF d'un Schéma fonctionnel régional des espaces agricoles, forestiers et naturels. Ce document présente le réseau régional des unités agricoles urbaines et périurbaines, les liaisons fonctionnelles et écologiques à préserver entre les grandes unités agricoles comme les petites, les itinéraires agricoles et points de blocage existant, les grands points d'approvisionnement et de livraison concernant les grandes cultures etc.

L'objectif de ce travail, qui se positionne donc avant l'implantation de projets urbains, est d'alimenter un cahier de recommandations, rédigé à l'échelle des SCoT ou d'autres territoires intercommunaux pertinents, afin de souligner les enjeux des espaces naturels et agricoles et permettre de mieux les prendre en compte dans l'aménagement du territoire régional.

Ce travail cartographique se penche plus particulièrement sur deux exemples concrets, celui du plateau de Saclay et celui du Triangle Vert. Ces deux territoires étant en effet concernés par le projet d'OIN conduit par l'Etat, l'IAURIF a souhaité livrer ce schéma et ses recommandations sur les espaces ouverts et leur fonctionnement aux urbanistes qui travaillent dans le cadre du concours lancé en septembre 2006. Cette action vient donc compléter et renforcer la demande de porter à connaissance adressée par l'ensemble des maires du Triangle Vert (voir paragraphe précédent).

Participation à la révision du SDRIF

Depuis le lancement officiel de la révision du schéma directeur régional, le Triangle Vert suit attentivement les débats relatifs à l'avenir du territoire. L'association est clairement reconnue comme un acteur à part entière du territoire essonnien, un partenaire de l'élaboration du nouveau document, et est à ce titre régulièrement conviée à participer aux ateliers, forums, et autres tables rondes, afin de présenter les principes de son projet.

Lors du 2e forum sur le SDRIF, qui a eu lieu à Villejuif le 9 mars, un pas en avant plutôt "rassurant" pour les espaces agricoles et naturels du Triangle Vert semble avoir été fait : JP. Huchon et M. Ferri ont présenté une série de cartes et la logique des "quadrans" (découpage de la région en secteurs, chacun partant du centre de la capitale pour s'étendre jusqu'aux limites du territoire, et se recoupant les uns les autres). Il y aura également, dans le document final, une cartographie prescriptive concernant les espaces naturels et agricoles à conserver. Lors de ce forum, une vidéo récapitulant les points forts des ateliers régionaux de 2005 a rappelé une intervention de

B. Bouvier insistant sur le nécessaire corollaire de la protection des espaces naturels et agricoles : la densification des espaces urbanisés et des nouveaux développements urbains.

Les différents ateliers thématiques organisés les 9 et 12 juin ont ensuite permis de discuter et de préciser davantage la forme du document définitif : plus de détails sur le volet cartographique et prescriptif du futur SDRIF, réflexion sur l'échelle de ces cartographies... Le 12 juin B. Bouvier est de nouveau intervenue dans le cadre de l'atelier thématique n°4 : « Préserver, restaurer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles d'Ile de France », et plus précisément lors de la table ronde... « Comment préserver et valoriser les espaces ouverts dans leurs multiples fonctions ? ».

Enfin la tenue des Etats généraux du SDRIF le 29 novembre a permis de rendre compte des deux années de concertation et de rappeler que les cartes doivent porter clairement la limite indispensable des fronts urbains dans la ceinture verte, et être les plus prescriptives possible concernant les espaces naturels et agricoles.

L'Etat n'entend toutefois pas renoncer à ses prérogatives et aux Opérations d'Intérêt National programmées en Ile de France, et le Préfet de Région l'a bien rappelé lors de ces Etats généraux.

3.3 - On s'intéresse au Triangle Vert

Visite d'une délégation milanaise

Fort intéressés par leur visite de l'an passé, un collectif de professionnels milanais est de nouveau venu sur le territoire du Triangle Vert, le 21 octobre. Parmi la cinquantaine de visiteurs venus examiner les territoires agriurbains franciliens et la construction sociale des relations ville/agriculture, figurait l'équipe de gestion et d'animation du parc ouest de la ceinture verte de Milan (Bosco in Città). B. Bouvier a reçu les visiteurs en mairie de Saulx pour une présentation du projet.

Suite à ce séjour francilien, A. Fleury et P. Donadieu, responsables du laboratoire de recherche en agriculture urbaine de l'ENSP Versailles, vont assurer en janvier 2007 une conférence à Bergame, afin d'informer les acteurs locaux sur la mise en œuvre d'un tel projet. L'initiative originale du Triangle Vert va peut-être avoir des correspondants italiens d'ici quelques années...

Recherche du CNRS sur la démocratie participative en Europe

Le Triangle Vert a été sollicité par un collectif de recherche ayant répondu à un appel à projets lancé par le ministère de la Recherche (Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Département Recherche-Innovation-Technologie) sur la démocratie participative en Ile-de-France et en Europe : « Les dispositifs participatifs locaux en Europe : vers une démocratie technique ».

< Extrait de la carte générale de destination des différentes parties du territoire, projet de SDRIF, IAURIF/IGN, février 2007



© SDRIF 2006

Le programme PICRI 2005 (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation) est financé par la Région Ile de France. Il est conduit par trois laboratoires : le CSU (centre Culture et Société Urbaine) et le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat), tous deux issus du CNRS, ainsi que l'association ADELS (Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale). Cette recherche combinant urbanisme et sociologie, dirigée par Yves Sintomer, examinera pendant trois ans six projets franciliens, dont le Triangle Vert, et six projets européens (Rome, Berlin, Pologne, Grande Bretagne, Espagne, Finlande).

Plan de reconquête des paysages par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Pour répondre à la demande faite par le Premier ministre en novembre 2005, la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable a annoncé un plan de reconquête des paysages urbains et périurbains, dont les orientations doivent être examinées et validées par le Conseil national du paysage. Le plan de reconquête des paysages est interministériel, car il s'agit d'une préoccupation quant à la qualité du territoire, transversale aux différentes politiques sectorielles. L'entrée par le paysage vise un principe de mise en cohérence de ces politiques. Pour le ministère, il n'est pas prioritaire d'augmenter un cadre juridique déjà complet et réparti dans plusieurs codes : environnement, urbanisme, rural et forestier... En revanche, la mise en place de pratiques et de méthodes permettant une meilleure cohérence des interventions des collectivités publiques doit être renforcée.

Les orientations du plan de reconquête des paysages urbains et périurbains s'inscrivent dans six axes, dont "Définir des objectifs de qualité paysagère", "Concilier l'aménagement des espaces publics avec les trames écologiques" et "Ménager des espaces naturels urbains". Les services du ministère, intéressés par le projet innovant du Triangle Vert, ont contacté celui-ci afin de réaliser une fiche spécifique présentée à titre d'exemple dans le plan de paysage,

et s'inscrivant dans l'axe "Ménager des espaces naturels urbains".

Appel à projets lancé par le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Dans le même temps, le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a lancé un appel à projets dans le cadre du programme de recherche « Politiques territoriales et développement durable ». Dans un contexte caractérisé par un fourmillement d'initiatives locales en matière de développement durable, le programme vise à mobiliser les milieux de la recherche sur une problématique encore floue et pour laquelle les acteurs sont en attente de retours critiques, méthodologiques, ou prospectifs. En termes d'espace, le programme porte autant sur les villes et agglomérations que sur les couronnes périurbaines ou les territoires ruraux.

Pour répondre aux attentes des collectivités locales, le service de la Recherche et de la Prospective du ministère de l'Ecologie et du développement durable (MEDD) et le Plan urbanisme construction architecture (PUCA) du ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer ont lancé en avril 2003 ce programme de recherche « Politiques territoriales et développement durable » qui s'inscrit dans le prolongement de travaux et de réflexions menés depuis une dizaine d'années.

L'initiative du Triangle Vert va donc être examinée par l'Université d'Evry et le Laboratoire Pierre Naville. Le projet de recherche, intitulé « Emergence et rôle des processus participatifs dans la protection des espaces naturels et agricoles périurbains sous forte pression foncière », pose comme hypothèse que l'émergence de processus participatifs locaux est une condition indispensable, un point d'appui à partir duquel peuvent se développer de véritables politiques locales intégrées de développement durable. Un colloque a eu lieu en mars 2006, et d'autres séminaires sont à venir en 2007, avant la conclusion des travaux en 2008.

3.4 - Sensibilisation du grand public

Randonnée écologique à Saulx

Le soleil n'a pas été de la partie pour l'opération Essonne Verte Essonne Propre à Saulx le samedi 25 mars... Il n'y a eu que deux participants, dont une élue, pour quatre animateurs (Conseil Général, Triangle Vert, mairie)... Au vu des compétences réunies !, une partie de l'itinéraire prévu a toutefois été parcouru, depuis le village-rue maillé de cours maraîchères, jusqu'aux vergers au pied du Rocher de Saulx, en empruntant les chemins ruraux de la plaine ; une promenade instructive et agréable, malgré la pluie... L'observation des oiseaux du territoire tels que la perdrix ou l'alouette dans la plaine, la grive musicienne ou le geai des chênes près des vergers mis en valeur par le Département, a alterné avec la description du projet du Triangle Vert, chemin faisant sur l'ancien tracé de l'Arpajonnais...



Sensibilisation des enfants du CME à Marcoussis

Un premier contact avec les jeunes de la commission environnement du CME de Marcoussis a été pris, le 22 mars : C. Stacchetti a effectué une présentation du projet de territoire du Triangle Vert. Différents sujets ont été ensuite discutés comme les dépôts sauvages, la fréquentation des espaces agricoles pour les loisirs, la consommation des produits locaux etc.

Les bases de futurs travaux communs ont également été posées. Il a notamment été demandé aux enfants de s'exprimer sur l'agriculture et le territoire lors de l'inauguration des panneaux de sensibilisation le 13 mai ; de collaborer ensemble sur les grands rendez-vous de l'année comme la fête de la Fraise ou les opérations Essonne Verte Essonne Propre ; de concevoir ensemble un itinéraire de découverte de l'agriculture pour Marcoussis etc.

Panneaux de sensibilisation à Marcoussis, Nozay et Champlan

Le 13 mai, le premier panneau de sensibilisation du Triangle Vert a été posé sur la commune de Marcoussis. Rendez-vous était donné en fin de matinée devant la mairie pour une petite promenade commentée le long de la Salmouille, à travers le parc des Célestins, et via le chemin Gambetta, en compagnie de l'animatrice et des jeunes du conseil municipal des enfants, de leurs parents, des élus du Triangle Vert, et des agriculteurs. T. Laverne a rappelé le rôle de la rivière dans la constitution du village, en lien avec l'activité maraîchère, et au sein du projet d'ensemble porté par le Triangle Vert (trame verte

et bleue). Une halte sur le stand réalisé par l'association à l'occasion de la Fête de la Fraise, sur le thème de l'eau, a permis à tous de découvrir une technique innovante d'agriculture sans eau : le Bois Raméal Fragmenté (voir détails page 9). La suite du parcours a conduit les participants sur le chemin Gambetta, lieu symbolique de l'action communale en faveur des urbains (circulation douce sécurisée) et de l'agriculture (circulation sécurisée des engins, valorisation et mise en scène du paysage/fenêtre sur la plaine agricole). Les enfants du CME ont rappelé dans leur discours leur attachement aux espaces agricoles et naturels de leur commune, et incité chacun au respect quotidien de ces espaces, pour les générations futures. Les enfants ont ensuite littéralement mis la « main à la pâte » de ciment, afin de fixer le panneau, à l'angle du chemin Gambetta et de la route de Beauvert. Lorsque le panneau a été bien stabilisé, avec l'aide des services techniques, un pot « champêtre » a récompensé leurs efforts...

Les mêmes panneaux ont également été posés par les services techniques à Champlan et à Nozay, où a eu lieu en préalable une réunion de concertation avec les agriculteurs concernés, Sébastien Boëte, Didier Skura, et Sylvain Hordesseaux. La réalisation de l'ensemble de ces panneaux a reçu le soutien financier du Conseil régional d'Ile de France.

Balade agri-vélo à Marcoussis

Suite aux premières discussions ayant eu lieu avec les élus de Marcoussis et les enfants du CME, un premier itinéraire cyclable pour découvrir l'agriculture et ses paysages sur le Triangle Vert a été élaboré. Une balade a ensuite été organisée à Marcoussis pour les jeunes du centre de loisirs, le 10 juillet, avec une halte aux Potagers de Marcoussis et un goûter offert par le Triangle Vert.

Les enfants ont appris, au fil des rencontres sur le trajet, qu'il faut respecter les champs, ne pas y laisser des ordures, ne pas marcher sur les cultures, qu'il faut apprendre à partager champs et chemins avec les tracteurs, les chevaux et autres promeneurs, partager l'eau,



qui fait aussi l'objet de différents usages (rencontre avec des employés du SIVOA-Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval)... Une halte devant le CAT La Vie en Herbes, puis pour le goûter aux Potagers de Marcoussis (rencontre avec le directeur, Bruno Roy), leur a permis de découvrir la dimension sociale que peut prendre l'activité agricole. Enfin, à retenir, l'étendue du territoire agricole de Marcoussis, dont les enfants ont pu découvrir les confins, et le goût fabuleux de la confiture aux fraises d'ici...

3.5 - Sensibilisation et formation des professionnels et futurs professionnels

Futurs architectes de l'EAT de Marne la Vallée

Un groupe d'étudiants en 5e année à l'École d'architecture et des Territoires de Marne la Vallée, à Champs sur Marne, a travaillé cette année sur le territoire du Triangle Vert et la N20.

Durant le 1er semestre, le travail en atelier, sous la direction de Christophe Delmar, paysagiste, a porté plus précisément sur la topographie, les interfaces entre urbain et rural, avec pour objectif de saisir le territoire, de maîtriser les échelles et les enjeux d'intervention, tout en maîtrisant la notion de paysage au sens large, au sein du projet urbain.

Au 2e semestre, les étudiants ont choisi un secteur particulier afin d'élaborer, seuls, un projet de fin d'études, sous la direction de David Mangin. Certains d'entre eux ont travaillé sur le coteau du Rocher de Saulx, son rôle d'interface entre boisement, agriculture, et urbanisation.



Ce fut l'occasion d'imaginer et de proposer de nouvelles formes urbaines mêlant étroitement urbain et rural, un peu sur le modèle de ce qu'ils ont pu observer à différents endroits du Triangle Vert. D'autres étudiants se sont penchés sur le devenir du vallon du Rouillon. Plusieurs acteurs du Triangle Vert ont été rencontrés. C. Stacchetti a été conviée à assister au rendu final des projets, le 13 juin.

La présentation des projets s'est avérée un peu décevante, le sujet semblant avoir été mal défini au départ, entre l'importance de la compréhension du territoire et l'aboutissement à un projet architectural. Peu d'élèves ont réellement "joué le jeu", certains "posant" leur construction de manière totalement déconnectée des ensembles urbains. A l'heure de la "ville compacte", il reste des progrès à faire en matière de formation ! Ceux qui ont bien saisi le fonctionnement du territoire ont, malgré certains partis pris d'aménagement surprenants, montré des idées et des principes intéressants.

Une discussion privilégiée avec les étudiants après le rendu a permis de les éclairer sur les enjeux de développement du territoire, les mécanismes de la gouvernance locale, l'impact de leurs projets sur l'activité agricole etc. Et ce, une nouvelle fois, dans le but de mieux les préparer à leur future pratique professionnelle. Un dossier



des projets est consultable au bureau du Triangle Vert (fond bibliographique). Parmi les membres du jury figuraient : David Mangin, Christophe Delmar, Daniel Le Couedic (directeur de l'Institut de Géoarchitecture de Brest), Fernando Montes (architecte) etc.

Jeunes paysagistes de l'ENSP Versailles

Trois étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (Mathilde Allix, Paul Poulard et Pierre-Alexandre Marchevet) ont travaillé de novembre 2005 à juin 2006 sur le territoire du Triangle Vert, dans le cadre d'un atelier pédagogique régional, et plus particulièrement sur la sensibilité des espaces agricoles, au regard des projets de développement des communes. L'objectif final de ce travail est de proposer des périmètres reconnaissant des « zones d'activités agricoles », pour une agriculture viable et pérenne sur le territoire du Triangle Vert.

L'atelier a eu deux vocations majeures : contribuer à la formation des futurs professionnels du paysage et de

l'urbanisme, et apporter des éléments de réflexion nouveaux au projet du Triangle Vert. Leur travail a largement contribué à prolonger l'étude inachevée par le cabinet Confluences.

Les séances de rendu se sont organisées en visites de terrain suivies d'une présentation en salle. Le travail réalisé par les étudiants est riche et de qualité, avec un volet cartographique utile à l'association. Tous les partenaires et membres du comité de pilotage se sont accordés, lors du rendu final, sur la qualité de l'analyse et des documents iconographiques produits par les trois étudiants. Les rapports sont disponibles sur CD-Rom.

Etudiants en agronomie à l'INA-Paris Grignon

Le 26 janvier, C. Stacchetti a reçu en mairie de Marcoussis une trentaine d'étudiants en 2e année d'école d'agronomie INRA, accompagnés de leur professeur Ambroise de Montbel et d'Henri Ollagnon, dans le cadre d'une UV intitulée "développement durable et processus de gouvernance".

Doctorantes étrangères

Le Triangle Vert a reçu la visite de plusieurs en février doctorantes étrangères cette année :

- Une étudiante italienne, Roberta del Bonifro, en stage de maîtrise pré-doctorale sur le thème de la planification et des formes de protection des terres agricoles en périurbain ; ses travaux de recherche sont financés dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci.
- en février, une doctorante chilienne, Carolina Solar, en thèse avec P. Donadieu au laboratoire de recherche en agriculture urbaine de l'ENS-Paysage de Versailles. Elle travaille au Chili sur les corridors verts urbains, mais est venue s'enquérir des phénomènes en cours «aux franges de la ville» et réfléchir aux corridors verts du type parcours agricole, et liens intra périurbain / périurbain.
- en septembre, une doctorante agronome tunisienne, Saïda Hammami, travaillant sur l'agriculture périurbaine et le tourisme sur la façade orientale du Cap Bon dans l'aire d'influence du "Grand Tunis", les processus de transformation des espaces agricoles périurbains, les politiques de stratégies de l'Etat sur l'urbanisation et la protection des terres agricoles. Elle s'est donc montrée très intéressée par le processus de gouvernance locale mis en place sur le territoire du Triangle Vert, en lien avec la politique française d'aménagement du territoire.

Formation d'ingénieurs d'Etat, Lyon

A la demande du ministère de l'Equipe-ment (DGUIHC), B. Bouvier est intervenue à Vaulx-en-Velin au mois d'octobre, dans le cadre de deux journées de formation en développement durable pour les ingénieurs DDE de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.

La Vice-Présidente de l'association a ainsi pu présenter les caractéristiques de développement durable du projet du Triangle Vert, et leur mise en œuvre locale. Le rôle des différents acteurs dans le projet a particulièrement intéressé les formateurs, ainsi que le rôle potentiel que l'Etat a à jouer dans ce type de projets. En effet selon eux,

compte-tenu de la taille des communes ou des périmètres de SCoT au regard de celle des bassins de vie ou des régions urbanisées, la question de l'étalement urbain et, plus généralement, de la péri-urbanisation, ne saurait être traitée par les seuls élus locaux. Ceux-ci sont donc en droit d'attendre des services de l'Etat, notamment dans le cadre de son association aux documents d'urbanisme, des clarifications et des pistes pour l'action sur ces enjeux sur lesquels tous sont désormais interpellés. A cette attente des élus correspond donc logiquement la difficulté que ressentent les agents, quelle que soit leur formation initiale, à expliciter ces phénomènes complexes, et donc à conseiller utilement les élus. Cette formation a pu apporter des éléments de réponse à ces attentes.

Journée d'étude sur le foncier, au CAUE77

Le 27 juin, Brigitte Bouvier est intervenue dans le cadre d'une journée de formation "Maîtrise du foncier et aménagement urbain", co-organisée par le CAUE77 et l'équipe de recherche de la condition suburbaine de l'ENS Architecture et Territoires de Marne la Vallée, à destination des étudiants, chercheurs, mais aussi professionnels de l'aménagement et élus locaux.

La présentation de politiques locales d'aménagement concrètes (Nantes-métropole, Nord Pas de Calais...), ainsi que le projet agri-urbain du Triangle Vert et le projet de la ZAC du Moulin à Saulx, ont permis de mesurer à quel point une gestion prévisionnelle du sol est indispensable pour mener à bien un projet soucieux de mixité sociale et fonctionnelle, et de qualité tant environnementale que spatiale, même à une échelle modeste.



3.6 - Inscription dans les réseaux de projets agri urbains

Considéré comme un site pilote par ses partenaires, le Triangle Vert est toutefois en relation avec d'autres territoires de projets agri-urbains, qu'ils soient franciliens, situés en province ou à l'étranger. Les réseaux de discussion et de réflexion, les plate-forme de partage d'expérience qui se mettent en place permettent aussi au Triangle Vert de prendre du recul et d'analyser sa démarche pour mieux la développer et l'enrichir.

AUDES0

En visite sur le Triangle Vert le 26 juillet, Patrick Thépin et Julien Boury, de l'Agence d'urbanisme et de développement Essonne Seine Orge (AUDES0) sont venus visualiser sur le territoire l'esprit du projet du Triangle Vert et les actions mises en place. Il s'agissait également pour eux de trouver matière à réflexion afin d'appréhender sous un angle nouveau le plateau de Vert le Grand, qui partage avec le territoire du Triangle Vert un certain nombre de problématiques, mais n'est aujourd'hui pas reconnu comme une entité à part entière... L'AUDES0 s'est donc intéressée à la structure du Triangle Vert, à son fonctionnement, en comparaison avec l'association qui œuvre aujourd'hui sur ce plateau, l'APPACE (Association pour la Protection du Plateau Agricole Centre Essonne), que le Triangle Vert connaît bien et rencontre régulièrement.

Bergerie Nationale de Rambouillet

La Bergerie Nationale de Rambouillet a vocation de formation, et aussi fonction de bureau d'étude en agriculture périurbaine. Dans le cadre de ses formations, elle propose notamment un BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE), une formation ouverte sur le milieu rural dans sa diversité, et adaptée aux spécificités des zones périurbaines. L'un des objectifs de cette formation est d'être capable d'analyser l'environnement de l'exploitation et de prendre en compte l'évolution de celui-ci dans l'analyse et les projets réalisés



sur une exploitation. De par son rôle de bureau d'étude, la Bergerie participe à des actions cofinancées par l'Europe dans le cadre d'un projet Interreg appelé SOS, et dont le Triangle Vert suit l'avancement (sentiers d'interprétation, sorties de terrain en Ile de France etc.). Dans le cadre de la réalisation et l'actualisation de fiches d'expérience, le Triangle Vert a rencontré des stagiaires de la Bergerie.

Réseau des animateurs de projets agri-urbains

Depuis plus d'une année déjà, les animateurs des différents projets agri-urbains franciliens se réunissent pour échanger leurs impressions, leur expérience de gestion de projet complexe, et aborder des thèmes communs à chaque site. Ces rencontres sont coordonnées par le laboratoire de recherche en agriculture urbaine de l'ENSP de Versailles, l'IAURIF et la DRIAF. Un premier atelier a eu lieu le 27 juin, à la Région Ile de France.

A partir de présentations (Triangle Vert, Pierrelaye, Chambre d'Agriculture de Seine et Marne...) le vocabulaire du groupe et sa signification ont été examinés : « territoire de projet (inter)communal agriurbain », « métier d'animateur de territoire »... L'objet du débat a ensuite été d'inventorier et de confronter les questions se posant sur chaque terrain, et qui seront à discuter ensuite lors de réunions thématiques. Une présentation des expériences franciliennes et des premières réflexions a également été effectuée à l'INA-PG, dans le cadre d'une UV dont l'objectif est d'apporter aux futurs ingénieurs agronomes des connaissances sur la gestion des espaces agricoles en zones périurbaines (organisation territoriale, approche juridique (droit foncier), stratégie des exploitations...).

^ Visite de l'exploitation de P. Bolay à Saulx par les membres de Terres en Villes

Réseau national Terres en Villes

Le réseau des agglomérations françaises conduisant des projets agri-urbains, Terres en Villes, constitue pour l'Ile de France et ses territoires de projet une source d'information et de savoir-faire importante, notamment via sa banque d'expériences accessible en intranet. C'est pourquoi la Région souhaite en faire bénéficier ses projets pilotes, en passant une convention particulière avec la Chambre d'Agriculture d'Ile de France et Terres en Villes. L'Ile de France présente en effet des particularités qui l'empêchent d'adhérer au réseau au même titre que les autres agglomérations françaises ; quant aux sites de projet, ils sont spatialement trop petits pour pouvoir adhérer seuls. Un partenariat spécial est donc envisagé, mais il n'interviendra probablement pas avant les élections qui doivent avoir lieu dans les Chambres d'agriculture au mois de mars 2007. Dans le cadre de la mise en place de ce partenariat, le Triangle Vert



< Visite de l'exploitation de P. Bolay à Saulx par les membres de Terres en Villes

Afin de montrer sa volonté de rejoindre Terres en Villes, la Région Ile de France a choisi ensuite d'accueillir à Paris l'Assemblée Générale annuelle du réseau, les 4 et 5 juillet.

La première journée était consacrée à des visites de territoires de projets agri-urbain, dont le Triangle Vert : entretien avec Didier Skura, agriculteur mixte grandes cultures et maraîchage à Nozay avec vente sur les marchés forains, et Pascal Bolay, maraîcher salucéen spécialisé dans les pousses de salades, vendant sur le carreau des producteurs à Rungis.

Puis Brigitte Bouvier et Thierry Laverne ont effectué une présentation du Triangle Vert en mairie de Saulx, ponctuée d'un « goûter du terroir » (entremets à la fraise de Nozay, et jus de poire des Potagers de Marcoussis). Enfin les différentes actions en cours ont été illustrées par une visite commentée en car, à travers le Triangle Vert.

La journée du lendemain a été consacrée à un séminaire sur "Les agriculteurs et l'agriculture vus par les urbains". La première partie de ce séminaire portait sur les représentations que se font les citadins de l'agriculture, dans le contexte français où les urbains se montrent beaucoup plus attachés à l'agriculture et à leurs racines paysannes que dans d'autres pays, notamment d'Europe. Ce travail a été conduit à partir d'une série d'études et d'enquêtes dans les Alpes du Nord, en Bretagne et en Ile de France, qui ont permis de mettre en évidence les différences considérables entre ce qui est imaginé par les habitants des villes et la réalité des exploitations agricoles. La seconde partie était articulée autour des demandes urbaines en tant que facteur de développement de l'agriculture périurbaine, à partir des interventions de Philippe Perrier Cornet (INRA Montpellier), Gérard Métras, directeur de la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne, François Lérique, Président de l'AMAP «les Jardins de Ceres» et Gérard

a été invité à participer aux différentes rencontres de Terres en Villes au cours de l'année 2006.

Le thème des ateliers d'Angers, les 14 et 15 mars était : « les bonnes pratiques en matière de prise en compte de l'agriculture dans les ScoT et les PLU ». A l'heure où l'Ile de France révisé son SDRIF, et où les intercommunalités sont encore en gestation autour et sur le territoire du Triangle Vert, il nous a semblé tout à fait opportun de participer à ces journées de réflexion sur les ScoT avec les membres de Terres en Villes.

Des présentations des ScoT en cours d'élaboration, des débats et réflexions ont conduit les participants à partager plusieurs constats :

- l'angle d'approche de l'agriculture dans les ScoT doit être à la fois économique (rentabilité, durabilité, disponibilité et coût du foncier, qualité des productions...), environnemental (qualité des paysages, gestion à moindre coût, maîtrise des ruissellements, enrichissement réciproque de la ville et de la campagne...) et social (résolution de conflits d'usage, mise en valeur patrimoniale, outil pédagogique, insertion sociale...).
- l'identification cartographique de limites claires entre espaces agricoles et naturels, et espaces consacrés au

développement urbain, est indispensable ; ces limites étant elles aussi des lieux importants de valorisation de la ville et de la nature...

- le corollaire de la protection des espaces naturels et agricoles est la densification dans les centres urbains et autour des nœuds de transports en commun.
- l'intégration de l'évaluation des ScoT dès leur parution, et la mise en place des outils de suivi afférents doivent permettre de garantir une évolution maîtrisée du territoire et de son aménagement.

Des questions ont également été soulevées, qui feront l'objet d'un prochain atelier (mars 2007) :

- les schémas affirment tous la nécessaire protection des espaces agricoles, mais comment, et pour quoi faire ?
- ensuite, quelle traduction dans les politiques locales et quelle application ?
- comment réparer en cours de route les erreurs commises dans un ScoT, et redresser à temps une évolution qui ne s'avère pas satisfaisante ? comment développer une politique interventionniste ?

Seigle-Vatte, coprésident de Terres en Villes.

Enfin, le Triangle Vert a été sollicité, lors des journées techniques et d'échanges autour du thème de la co-construction des politiques agricoles périurbaines (les 29 et 30 novembre au Mans). Les traditionnelles visites de territoire de la première journée se sont effectuées dans le périurbain de l'agglomération mancelle (visite d'exploitation apicole, et d'un élevage mixte volailles-porcs). Lors de la seconde journée, le Triangle Vert a présenté son expérience dans le cadre de deux tables rondes : "le mode de concertation et le diagnostic initial", et "quelle ingénierie pour quel partenariat" ? Lors de cette journée, la réflexion a également porté sur les outils, les programmes d'actions, les règles de fonctionnement, les sources de financement etc. nécessaires à la co-construction de telles politiques.

En conclusion, les journées d'étude et de séminaire organisés par Terres en Villes rassemblent à chaque nouvelle édition un public de professionnels et d'élus de plus en plus nombreux et motivés, qui apportent la démonstration de la nécessité d'organiser les relations, souvent conflictuelles, entre l'agriculture et les territoires dans lesquels elle s'insère, même si cela n'a, a priori, rien de facile. C'est chaque fois l'occasion pour le Triangle Vert de prendre note des actions entreprises sur d'autres territoires de projets agri-urbains et de partager son expérience originale avec des acteurs de tout le territoire national. L'adhésion de l'Île de France à Terres en Villes est toujours vivement espérée.

Les représentants du Triangle Vert œuvrent donc activement à la diffusion du projet, à la sensibilisation de tous quant à la nécessité de conjuguer développement urbain et agriculture pérenne aux portes de la ville, pour un développement durable du territoire. A charge maintenant de l'association d'ouvrir ses portes aux autres usagers de l'espace agricole, afin de les sensibiliser eux aussi aux valeurs et aux règles de fonctionnement de l'agriculture périurbaine locale, et d'assurer une coexistence harmonieuse des différentes activités dans l'espace agricole.

Chapitre 4

Le point sur les finances

Le fonctionnement du Triangle Vert, en tant que structure associative, est assuré à part égale entre les cinq communes membres, via une subvention annuelle. Le montant des adhésions au Triangle Vert est volontairement peu élevé, afin de permettre aux agriculteurs, et bientôt aux autres usagers de l'espace agricole, de participer activement au projet. Un montage financier particulier est élaboré pour les actions mises en œuvre par les communes et les agriculteurs sur le terrain ; elles font l'objet de recherches de financements auprès des partenaires du Triangle Vert (Etat, Région, Département...). Ces dépenses et recettes sont donc indépendantes du budget propre de l'association.



En 2006, les dépenses du Triangle Vert correspondent essentiellement aux frais de fonctionnement de la structure. Une action de communication et de sensibilisation nécessitant un investissement a également été conduite par le Triangle Vert pour le compte des communes : il s'agit de la fabrication de panneaux de sensibilisation (destinés à signifier aux promeneurs le seuil d'entrée dans l'espace agricole, à partir de certains chemins ruraux, et à les sensibiliser au respect des cultures).

Le budget prévisionnel faisait apparaître partiellement une subvention régionale portant sur l'investissement dans les panneaux (la part de fonctionnement, répartissant les frais de personnel sur les différentes actions proposées dans le cadre de l'appel à projets, ne figurant pas dans le budget prévisionnel). La réalisation de l'exercice 2006 diffère donc du montant de cette participation régionale, par rapport aux prévisions budgétaires initiales. Le déficit global constaté aurait été comblé par la subvention régionale si elle avait été versée en 2006. La réalisation du reste des actions, et le versement de la subvention afférente seront donc reportés sur l'exercice 2007.

Enfin la somme provisionnée pour la réalisation d'une nouvelle brochure de communication n'a pas été utilisée. Les années 2006 et 2007 étant pour beaucoup consacrées à la mise en œuvre d'actions concrètes sur le territoire, l'élaboration d'une brochure en rendant compte sera davantage opportune fin 2007. Le crédit afférent reste donc en caisse en prévision de cette future réalisation, la phase d'édition intervenant probablement en 2008.

Fin 2005, le Triangle Vert a déposé un dossier de candidature à un appel à projets régional "pour des actions remarquables en matière de développement durable". La Région n'a délibéré (favorablement) sur cet appel à projets qu'en janvier 2007. Les financements obtenus vont donc être affectés à l'année budgétaire 2007.

Le Triangle Vert a également déposé, mi-septembre 2006, un dossier de candidature à un appel à projets départemental "agriculture périurbaine : pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement". L'avis positif du Conseil général a été rendu fin octobre 2006. La subvention afférente, concernant seulement des investissements programmés en 2006-2007, figurera dans le bilan financier de 2007, année de réalisation des actions qui se rapportent à cet appel à projets.

Les perspectives pour l'année 2007

Les deux années qui ont vu la constitution de la structure de concertation et de conseil ont permis de fédérer encore davantage les communes et les exploitants agricoles qui avaient choisi de prendre part au projet, et autour d'eux, les partenaires institutionnels réunis en comité de pilotage. Le Triangle Vert compte aujourd'hui 22 adhérents, soit 5 communes et 17 exploitations agricoles (deux fois plus qu'à sa naissance). L'année 2006 a vu le démarrage d'actions concrètes sur le terrain. Elles se poursuivent en 2007 et s'enrichissent grâce aux appels à projets initiés par les partenaires du Triangle Vert.



5.1 - Objectifs

- consolidation du foncier agricole, pour permettre des perspectives à long terme des stratégies agricoles et du projet agri-urbain

- renforcement des partenariats et de la synergie du projet entre les différents acteurs du territoire

- reconnaissance du territoire, de ses qualités, de sa valeur, de ses productions

Par ailleurs, le projet de "Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert", est en passe d'être signé. L'implication des communes, des agriculteurs, et des partenaires se poursuit donc à travers une nouvelle contractualisation, mais aussi à travers la mise en œuvre d'actions innovantes, significatives pour les populations urbaines comme rurales.

Nous avons choisi de mettre l'accent, en 2007, sur certaines actions jugées prioritaires car répondant à une demande forte des agriculteurs, ainsi qu'à un besoin urgent d'amener urbains et ruraux à une connaissance, une compréhension, et un respect mutuels, au sein des territoires périurbains.

5.2 - Projets proposés

Les quatre actions sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets départemental sont les suivantes :

- maintien des continuités entre unités agricoles : restauration et consolidation d'un pont sur le Rouillon, entre Nozay et Saulx, reliant deux unités agricoles

- technique culturale innovante: test de la technique du Bois Raméal Fragmenté sur la culture des fraises par les Potagers de Marcoussis

- maintien de la diversité des activités agricoles : protection de cultures sensibles par la réalisation d'une haie paysagère défensive autour d'une exploitation horticole marcoussisienne

- valorisation de produits maraîchers du Triangle Vert par un étiquetage particulier (réfection des maquettes des colis)

Les autres actions envisagées, notamment dans le cadre de l'appel à projets régional pour des actions remarquables en matière de développement durable sont les suivantes :

- signature et diffusion de la "Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert"

- lancement de procédures amiables pour la remise en culture de terrains en friche

- pose de nouvelles barrières pour contrôler l'accès à l'espace agricole

- validation des PRIF en cours, voire lancement de nouveaux périmètres sur d'autres communes que Marcoussis et Saulx

- mise en place de nouvelles jachères fleuries

- accompagnement de l'installation de jeunes agriculteurs

- poursuite des actions de communication sur le projet

- poursuite des actions de sensibilisation relatives à l'agriculture et à l'environnement périurbains

- définition des Itinéraires du Triangle Vert (découverte de l'agriculture) et réalisation d'un dépliant pour chacun des six parcours (un parcours par commune, et un parcours intercommunal) ; cette action est spécifiquement soutenue par le Ministère de l'Agriculture, via la DRIAF.

Il conviendra toutefois que chaque commune organise, au niveau local, des réunions de concertation avec les exploitants agricoles et le Triangle Vert, afin de valider les actions envisagées.

5.3 - Déroulement et mise en œuvre des actions

- propositions par le Triangle Vert et son Comité de pilotage

- chaque commune réunit ses élus, techniciens et agriculteurs pour décider de la localisation des actions ; organisation de la concertation locale

- retour des décisions vers le Triangle Vert et son Comité de pilotage

- le Triangle Vert veille à la cohérence intercommunale des actions, recherche des co-financements et aide à la définition et la mise en œuvre du programme

- le Triangle Vert assure une communication sur ces projets, à une large échelle

- le Triangle Vert et les communes assurent une évaluation de chaque action



Le Triangle Vert
des Villes Maraîchères du Hurepoix

5 rue Alfred Dubois
91 460 Marcoussis

Tél : 01 64 49 69 79 - <http://trianglevert.org>